

LA LETTRE D'INFORMATION DES 3RD'ANJOU

Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de Déchets en Anjou

www.3rdanjou.fr



► LE SOMMAIRE

Page 1 : Le bilan de la 4^{ème} édition de Mission Zéro

Page 2 : Stop aux erreurs de tri

Page 3 : Quelques informations sur les déchèteries

Page 4 : Les déchets de jardin, un trésor vert à valoriser

► Le bilan de la 4^{ème} édition de « MISSION ZÉRO »

Après un premier cycle de trois ans pour aller à la rencontre des usagers des trois communautés de communes du territoire, Mission Zéro est revenue le samedi 22 novembre dernier sur les Vallées du Haut-Anjou. Cette année, c'est l'écrin de l'hippodrome du Lion d'Angers au sein du parc départemental de l'Isle Briand, qui a accueilli l'événement pour une édition dédiée à la Réparation et au Réemploi.



Diminuer sa production de déchets passe notamment par la prolongation de l'utilisation des objets déjà en circulation. Cette prolongation peut se faire grâce à la **réparation des objets cassés** et à l'**utilisation d'équipements de seconde main**. C'est le message transmis aux visiteurs lors de cette belle journée.



Pour cela, l'association **l'Arbre Vert** était présente pour parler de son activité de recyclerie et les 3RD'Anjou ont proposé une **gratuiterie** ou « zone de gratuité ». Chacun pouvait venir trouver son bonheur en seconde main : un pantalon à la taille du petit dernier, un ustensile de cuisine, le cadre qui manquait pour exposer sa photo de famille dans le salon, un puzzle à offrir à Noël prochain.

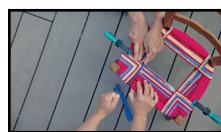
Pour mettre en avant la réparation, trois associations étaient présentes pour échanger et réparer en direct des objets qui ne fonctionnent plus : le **Repair Café de Villemoisan** et **l'Atelier Demain en Mains** pour les objets de la maison ; **Place Au Vélo** pour l'aide et les conseils à l'entretien des précieux deux-roues. Il était d'ailleurs aussi possible de faire graver son vélo, pour le retrouver plus facilement en cas de vol.



L'association **l'Etabli** présentait l'intérêt des imprimantes 3D dans la prolongation de la vie des objets, grâce à la fabrication de pièces de rechange.

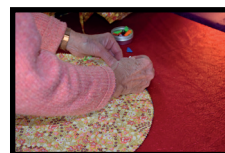
La **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** révélait tous les secrets des « Bonus Réparation », ces

aides financières pour faciliter la réparation des appareils électroménagers, des textiles, etc. chez des professionnels.



L'artisane de **Chaises Métissées** exposait son travail 2 en 1 : rénovation de chaises grâce à des tissus de réemploi !

Comme chaque année, les visiteurs pouvaient aussi mettre la main à la pâte : ils se sont **exercés à la réparation de textiles** grâce à des techniques de **broderies**, ont **cuisiné antigaspi** avec du pain destiné à être jeté, fabriqué des **patères originales** et des porte-clés à partir d'objets sauvés des poubelles. Ils ont aussi pu apprendre à emballer les cadeaux avec la technique du **Furoshiki**



en utilisant des textiles de seconde main. Enfin, avec **Couleurs Buissonnières**, ils ont pu réutiliser des éléments de la nature pour fabriquer des craies, de la peinture et des crayons.



Enfin, pour la première fois, Mission Zéro s'est terminée par un **spectacle pour petits et grands**. Les visiteurs ont pu assister et participer à un théâtre forum : « One, Two, Tri » présenté par la compagnie ça s'peut pas.

Au bilan, une fois de plus : des visiteurs contents et une ambiance conviviale ! Vivement l'année prochaine.

► STOP AUX ERREURS DE TRI

Des objets non recyclables sont parfois déposés dans les bacs jaunes (ou dans les colonnes de tri). Les erreurs doivent être retritées pour repartir vers les filières adaptées. Ci-dessous les erreurs les plus fréquentes : L'essuie-tout, notamment, n'est pas recyclable ! Il est à déposer dans les contenants gris destinés aux ordures ménagères (ou dans votre composteur).

Pourquoi

L'essuie-tout n'est-il pas recyclable ?

L'essuie-tout, fabriqué à partir de matériaux déjà recyclés, ne peut pas être retraité. De plus, le fait qu'il soit souvent souillé par des aliments ou des produits rend son recyclage impossible.

Même s'il est en papier, l'essuie-tout doit être jeté dans le bac ou dans la colonne ordures ménagères ou dans le composteur et non dans le bac de tri.



Comment

L'essuie-tout est-il fabriqué ?

L'essuie-tout est fait à partir de pâte de cellulose, provenant de bois ou de papier recyclé.

Sa fabrication nécessite beaucoup d'eau et d'énergie.

Conseil

Privilégiez le lavable !

- Les mouchoirs en tissu
- Les serviettes en tissu
- Les torchons
- Les éponges



Les impacts

Un gaspillage de ressources.

Pour produire 1 tonne d'essuie-tout, il faut jusqu'à 20 000 litres d'eau. Utilisé quotidiennement, cela engendre un important gaspillage.

Un impact sur votre porte-monnaie.

L'essuie-tout, souvent mal trié, finit en refus de tri, ce qui génère des coûts. En moyenne, une personne dépense 104 € par an en essuie-tout*. Opter pour des alternatives lavables permet de faire des économies !

*Info Consoglobe sur la consommation annuelle d'essuie-tout, 2020.

Autres exemples

Les **objets coupants et tranchants** (couteaux, lames, etc.), les **piles**, les **batteries** au lithium et les **aérosols non vides**, les **textiles**, les **gravats** ou encore les **objets métalliques** (ustensiles de cuisine, outils de bricolage et morceaux de fer) ne doivent pas être déposés dans les contenants jaunes et noirs mais en **déchèterie**. Les bouteilles de gaz sont à rapporter chez les distributeurs ou dans un point de vente agréé selon la marque de la bouteille.



NON aux imbriqués dans les contenants jaunes !

Que ce soit pour faciliter le transport, gagner de la place dans son bac, sachez qu'**emboîter les emballages** les uns dans les autres rend leur tri et donc leur **recyclage impossible** !

S'ils sont imbriqués, les emballages sont considérés comme des **erreurs de tri**. En effet, il n'est plus possible d'identifier la matière de chaque emballage individuellement, par le process automatisé du centre de tri ou les agents de tri.



ATTENTION, EN CAS DE TRAVAUX



Lorsqu'un panneau "route barrée" est en place, le camion de collecte des déchets ne passera pas dans la rue. En effet, il ne peut réglementairement pas s'engager.

Merci de vous renseigner auprès des services des 3RD'Anjou afin de connaître les modalités temporaires de collecte.

Calendrier de collecte

Le **calendrier** est tous les ans disponible dès novembre sur notre site internet et sur votre compte usager.

Privilégiez la dématérialisation !

► QUELQUES INFORMATIONS SUR LES DÉCHÈTERIES

Les 10 déchèteries du territoire vous accueillent afin de déposer des déchets spécifiques. La carte service déchets est indispensable pour y accéder. Le forfait compris dans la redevance incitative est de 18 passages/an.

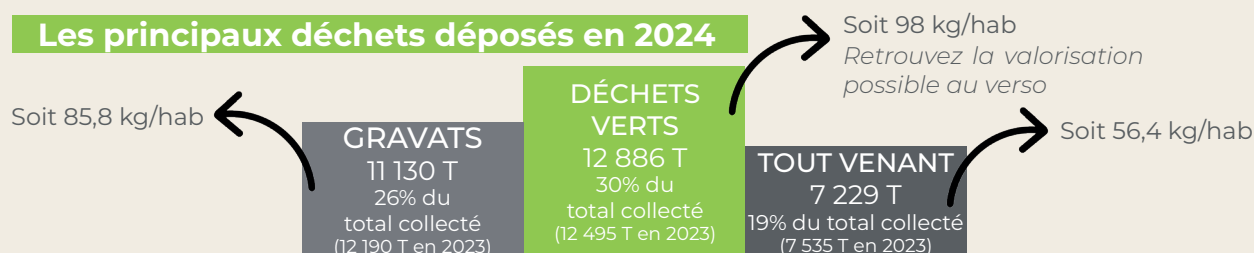
La carte service déchets

En 2024, le nombre moyen de passages en déchèterie était de **5** par foyer.

84% des usagers ont effectué moins de 10 passages en déchèterie durant l'année 2024.

Nombre d'entrées	0	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 à 12	13 à 15	16 à 18	+ de 18	Total
Nombre d'usagers	9 425	17 289	11 780	7 043	4 250	2 363	1 558	491	54 199
En pourcentage	17%	32%	22%	13%	8%	4%	3%	1%	100%

Les principaux déchets déposés en 2024



Information



Prévoyez le temps de déchargement de votre véhicule, les horaires indiqués sur les panneaux d'affichage et sur le site internet correspondent à la sortie du dernier usager de la déchèterie.

Le respect, un droit pour les agents

Les agents d'accueil, qu'ils soient au téléphone, à l'accueil, sur le terrain ou en déchèterie, sont là pour vous **accompagner**.



Il n'y a aucune place pour les incivilités, les menaces, les insultes ou encore les agressions verbales.



Le **respect** est la clé : ensemble, veillons à maintenir un climat d'échanges **apaisés** et **constructifs**.

Vos interlocuteurs de proximité et les collaborateurs des 3RD'Anjou vous remercient.



LES TRAVAUX DANS LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE



Les déchèteries de **Châteauneuf-sur-Sarthe** (commune déléguée des Hauts d'Anjou), de **Durtal** et de **Seiches-sur-le-Loir** ont été en travaux du 27 août au 2 octobre 2025 dans le but de sécuriser la gestion des eaux d'extinction en cas d'incendie (éviter tout rejet ou infiltration d'eaux polluées dans la nature).

Les travaux consistaient principalement à :

- créer des bordures étanches le long des voies de circulation
- redimensionner et étanchéifier les bassins de rétention.

Les déchèteries de **Thouarcé** (commune déléguée de Bellevigne-en-Layon), de **Juigné-sur-Loire** (commune déléguée des Garennes-sur-Loire) et de **Chalonnnes-sur-Loire** feront également l'objet de travaux dans les prochains mois.

En cas de travaux impactant vos conditions d'accueil, une information préalable sera affichée sur site et relayée via le site internet et les réseaux sociaux.

► LES DÉCHETS DE JARDIN, UN TRÉSOR VERT À VALORISER

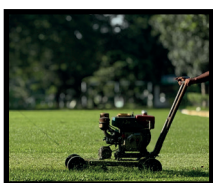


Les déchets verts (tailles, pelouses, etc.) font partie des trois types de déchets les plus déposés en déchèterie. En 2024, c'était même la catégorie en première place avec 98 kg par an et par habitant.

Pourtant, ces déchets sont **valorisables directement à la maison et représentent un vrai trésor pour les jardins.**

Selon le type de déchets verts dont on parle, différentes valorisations et techniques de valorisation sont possibles :

La technique du **mulching** : laisser les déchets de tonte directement sur votre sol. Ils se comporteront comme un paillis protecteur contre la sécheresse et un engrais. Si votre tondeuse ne fait pas de mulching, vous pouvez aussi déposer votre tonte au pied de vos haies ou en paillage au potager et en petite quantité dans votre composteur.



Les **petits branchages et les feuilles mortes** peuvent venir enrichir votre **compost**. Ils sont le complément idéal de vos bioressources de cuisine (épluchures, fruits pourris, etc.), pour un compost riche et structuré.



Les tailles de haies peuvent être broyées pour fabriquer du paillis. Votre sol est ainsi protégé. L'humidité est plus facilement maintenue. Le paillis forme une barrière aux adventices, contribue à l'activité des micro-organismes et des vers de terre et abrite les animaux auxiliaires.



Pratiques, toutes ces manières de valoriser **sur place** les trésors de votre jardin, permettent par ailleurs de diminuer vos allers et retours à la déchèterie !

Astuce : pour diminuer vos volumes de déchets verts produits, privilégiez dans votre jardin les essences à croissance lente et à hauteur réduite. Vous passerez moins de temps à l'entretien de votre jardin, et favoriserez la biodiversité. Votre pépiniériste saura vous conseiller.

La bonne info : vous voulez vous lancer dans le broyage ?

Les 3RD'Anjou peuvent vous **aider financièrement** à vous équiper d'un broyeur thermique (dans la limite de 150€ par foyer). Renseignements à prevention@3rdanjou.fr



Davantage d'informations ?

Surveillez les communications des 3RD'Anjou qui organiseront des animations sur le compostage et le jardinage à l'occasion de **Tous Au Compost du samedi 28 mars au dimanche 12 avril 2026.**

COMPTE USAGER - MANDAT DE PRÉLÈVEMENT

Pour créer votre compte usager afin de suivre le nombre de levées de vos bacs ou d'ouvertures des points d'apport volontaire et vos passages en déchèterie, ainsi que pour consulter vos factures, connectez-vous sur notre site internet www.3rdanjou.fr : en haut à droite de la page d'accueil cliquez sur "**Compte Usager**". Retrouvez la clé d'activation demandée sur votre dernière facture ou contactez-nous !

Simplifiez-vous la vie dès la prochaine facture. Optez pour le **prélèvement automatique**. Demandez votre mandat par mail à contact@3rdanjou.fr !

LES TRAVAUX À L'ÉCOCYCLERIE DE THOUARCÉ

Le chantier d'agrandissement a démarré au mois d'août 2025 par de nombreuses évacuations de terre afin de permettre la mise à niveau de l'ensemble du terrain. Les mois de septembre à novembre étaient consacrés à la réalisation des fondations et à l'élévation des murs et de la charpente métallique du nouveau bâtiment de 770 m². La réception définitive est prévue pour février 2026.

Important : la boutique reste ouverte aux jours et horaires habituels tout au long des travaux.